**LE CLIMAT DES AFFAIRES**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_oOo\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

1. **Définition**

* C’est la perception de l’environnement professionnel par l’investisseur, autrement dit : le moral de l’homme d’affaires dans l’exercice quotidien de son activité.

*Méthodologie : un indicateur mensuel synthétique d’une enquête de conjoncture, livrant l’opinion des opérateurs économiques sur :*

* *La dynamique du carnet des commandes (période avant, actuellement, prévisions pour demain)*
* *La dynamique de la production (idem)*
* *Le taux d’utilisation des capacités de production*
* *Ainsi que les éléments de la chaîne procédurale de création d’une affaire, depuis son enregistrement jusqu’aux autres facilitations administratives.*

1. **Les soubassements**

* La lettre des textes de Loi et des règlements
* Le contact physique avec les représentants de l’Etat (le policier de roulage, le fonctionnaire des régies financières, etc.)

*Les écueils du climat des affaires se retrouvent exclusivement dans l’Administration. Nullement dans :*

* *L’accueil et le sourire de la population*
* *La FEC et les autres organisations professionnelles*
* *La criminalité ambiante (banditisme, car-jacking, etc.).*

*Ce sont les lourdeurs et les tracasseries administratives qui plombent le climat des affaires.*

1. **Stratégie**

* Partant de ce constat, nous déduisons que la première réforme institutionnelle visant à l’amélioration du climat des affaires doit concerner l’Administration publique.

Elle portera sur deux volets :

1. La refonte des textes
2. Le conditionnement du fonctionnaire

b.1. La motivation (salaire et non prime)

b.2. La sanction (impunité criante observée)

**4. Objectif**

* Mettre en place ***une administration (partant : une fiscalité) de développement***. L’administration est une structure d’encadrement, d’orientation et de facilitation du monde des affaires.

1. **Une administration (fiscalité) de développement**

* La corbeille fiscale est une fonction dérivée de l’économie générale. Elle se développe en parallèle de la croissance de l’économie générale, et au travers d’elle. La *maximisation* des recettes fiscales passe par la manipulation du curseur de la pression fiscale, tandis que l’*optimisation* des recettes fiscales passe par la stimulation de la production(PIB), dont l’un des ressorts se trouve être justement la réduction de la pression fiscale.
* Un mauvais exemple parmi tant d’autres : les tarifs douaniers sur le matériel informatique. La taxation des produits informatiques entrant en République démocratique du Congo n’a pas évolué au cours des trente dernières années, c’est-à-dire nonobstant la venue des NTIC (Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication) moteur moderne de la croissance/révolution économique.

|  |
| --- |
| 1. ***Avant la TVA***   *Droits de douane ICA Total*   * Ordinateur complet 3% 5%  **8** % * Ordinateur en pièces 10% 15% **25** %   détachées   1. ***Avec la TVA***   *Droits de douane TVA Total*   * Ordinateur complet 3% 16%  **19** % * Ordinateur en pièces 10% 16% **26**%   détachées. |

Logiquement, il faudra détaxer toutes les importations des intrants informatiques et communicationnels, afin d’en favoriser à la fois la diffusion géographique et l’utilisation universelle.

Sinon, comment pourrions-nous réussir le pari incontournable de l’informatisation de la société congolaise (Administration, enseignement, santé, business, etc.) et le service universel du numérique (téléphonie et télévision)?

* Illustration d’une pression fiscale dirimante : le cas de l’industrie des télécommunications. Avec une parafiscalité de **40 %** sur le chiffre d’affaires brut, avant bénéfice, le financement de l’exploitation laisse peu de perspectives pour un résultat positif en fin d’exercice. Et les créations de taxes à venir, au niveau de L’Etat central comme à celui des provinces, laisse augurer des lendemains sous forte tension.

Conséquences :

* Moral en berne de l’actionnariat ;
* Ralentissement des investissements sectoriels ;
* Atténuation de l’impact des NTIC sur le reste de l’économie (Administration, santé, enseignement, industrie, agriculture, commerce, etc.).

***N.B.*** : Indice de corrélation rapporté par l’UIT (Union Internationale

des Télécommunications) : 10/1 : tout accroissement de 10

points dans les NTIC génère 1 point supplémentaire dans tous

les autres secteurs de l’économie. Cette singularité de la

semence NTIC, consistant à fertiliser tout le champ de

l’économie, lui a valu l’attribut de « révolution

technologique ».

L’unique solution/remède à cette parafiscalité galopante : un ***guichet unique*** pour l’ensemble de l’appareil de l’Etat, et le ***bouclier fiscal*** caractérisé par un taux de pression fiscale plafonné conventionnellement.

Que l’on se rassure : nous ne sommes pas en train de demander que les opérateurs des télécommunications soient exonérés, en tant que sujets fiscaux. Il est normal qu’ils paient l’impôt commun sur leurs bénéfices commerciaux, bénéfices lisibles dans le compte d’exploitation lors du dépôt du bilan annuel en fin d’exercice social.

Ce qui est déplorable, c’est la lourde parafiscalité, foisonnante et émiettée, qui frappe (et par conséquent *handicape*) le processus de déploiement des réseaux, avant même que ce secteur, développeur de richesses de par ses effets multiplicateurs au profit du reste de l’économie et de la société globale, n’atteigne la taille critique. L’Etat multiplie les obstacles sur le parcours d’un sprinteur sensé lui ramener richesse et confort matériel !

**GRAPHIQUE DE LA CORRELATION PIB/BUDGET ETATIQUE**

PIB (100%)

1. **Les conséquences d’une sous-administration (mauvais climat des affaires): *la « désindustrialisation »***

|  |
| --- |
| 1. *Statistiques RDC*   Année Nombre d’industries recensées  1960 6.500  1980 2.000  2010 110 |

1. *Importance des IDE (Investissements Directs Etrangers)*

Outre qu’ils suppléent à la carence des capitaux locaux faute de tradition industrielle dans le chef des Nationaux, les IDE figurent parmi les indicateurs majeurs du climat des affaires.

La désindustrialisation, c’est le rétrécissement du parc industriel sous les effets conjugués à la fois de la fermeture des unités existantes, souvent démontées et chargées en containers pour des destinations plus hospitalières, mais aussi de l’abstention d’investir au regard des informations et constatations répulsives glanées sur le pays. Et ainsi s’amorce la spirale de la décroissance du PIB, prélude à la ***récession économique,*** avant le gouffre de la ***dépression économique*** (baisse simultanée de l’offre (la production) et de la demande (pouvoir d’achat) des biens et services, pendant que le chômage monte en flèche***.***

Si le Congo connait une relative croissance du PIB malgré la forte désindustrialisation, ce paradoxe est dû aux investissements dans le secteur minier (industrie extractive destinée à l’exportation et non à la consommation domestique) et dans les télécommunications (industrie tertiaire) venues combler le vide du signal téléphonique de l’opérateur historique, en tirant profit de la révolution technologique qui frappe le secteur. Mais *l’industrie manufacturière* (secteur secondaire créateur de la valeur ajoutée nationale) réduit significativement sa part dans la formation du PIB, ce qui est un déséquilibre structurel de l’économie nationale et une marque de sous-développement. L’industrie manufacturière, c’est connu, est l’apanage de la petite et moyenne entreprise, segment primordial dans la création des emplois (lutte contre le chômage) et de la richesse nationale (PIB), partant dans l’élévation du niveau de vie et du bien-être de la population, sans requérir de gros investissements comme les mines et les télécommunications. Pour preuve, les investissements dans les mines et les télécommunications proviennent presqu’exclusivement de capitaux extérieurs, les Nationaux n’ayant pas accès aux gros financements.

1. *Politique d’orientation des IDE*

Il faut une politique volontariste de l’Administration (*de développement*) pour orienter les IDE vers les secteurs de l’économie nationale créateurs majeurs d’emplois, par des mesures incitatives appropriées, notamment une fiscalité attractive.

Entre 2001 et 2010, les IDE dans les 48 pays les plus pauvres au monde (PMA, Pays Moins Avancés) avaient doublé de volume et atteint le niveau record de 24 milliards de dollars pour la seule année 2010. Paradoxalement, les observateurs avisés n’ont pas vu venir les créations d’emplois attendues au vu de cette manne prodigieuse, sinon faiblement, et le niveau de vie des populations n’a pas semblé connaître une amélioration très significative.

Dans son rapport intitulé « IDE dans les PMA : leçons de la décennie 2001-2010 et les pistes pour aller de l’avant », rapport rendu public à Genève le lundi 02 mai 2011, une semaine avant la tenue à Istanbul (Turquie) de la « 4ème Conférence des Nations Unies sur les PMA » la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) analyse ce demi-échec et tire des conclusions que nous résumons ci-après en deux points :

* Le gros des flux financiers a été investi dans l’industrie extractive des ressources naturelles souvent exportées à l’état quasi-brut. Le secteur primaire, de ce fait, a généré des emplois à faible exigence de scolarité (une armée de mineurs ou d’ouvriers agricoles), devenant ainsi un piètre véhicule du transfert de savoir-faire et de technologies. D’où son impact limité sur le développement des capacités productives du pays et sur le relèvement du niveau de vie des populations locales.
* L’option alternative d’une industrie manufacturière aurait, par contre, présenté une plus large base économique, car ce type d’industrie met en œuvre une gamme étendue de technicités pluridisciplinaires, et a l’habitude de générer des emplois à profusion et mieux rémunérés. Le secteur secondaire est un intégrateur structurant de l’ossature de l’économie générale du pays d’accueil.

L’Etat (l’Administration) doit donc être le gendarme de la bonne tenue des indicateurs macro-économiques et de l’équilibre des composantes du PIB, car toute distorsion impactera nécessairement sur le climat des affaires et sur le niveau de vie et le bien-être social des populations.

On ne le dira jamais assez : un modèle de développement économique axé sur la course aux exportations des matières premières est une hérésie doctrinale en trompe-l’œil. Une vraie stratégie de croissance se veut recentrée sur le développement de la demande intérieure. Elle privilégie l’industrie manufacturière, car cette dernière reste à ce jour la championne en termes de création d’emplois et de richesses. La priorité accordée à l’expansion du marché domestique constitue donc le passage obligé pour asseoir un développement durable, et l’unique voie de sortie pour accéder au statut de ***pays émergent***.

**TUMBA Bob MATAMBA**

Administrateur FEC

Président de la Commission Nationale des Nouvelles

Technologies de l’Information et de la Communication

Président de TIGO